

## PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

### BON A SAVOIR

#### GELÉE AU CITRON.

1 1/2 chopine de sucre, 1 boîte de gélatine Knox, 3 citrons, 1 pinte d'eau bouillante. Mettre un peu de gelée dans un moule et ajouter des cerises rouges. Laisser affaiblir puis mettre encore de la gelée et des fruits.

*Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.*

### UN DESSERT DÉLICIEUX

Trancher des pommes, des bananes, des oranges ou tout autre fruit et quelques noix. Mettre la gelée trempée dans 1/2 chopine d'eau froide pendant une demi-heure. Puis ajouter 1/2 chopine d'eau bouillante. Presser le jus d'un citron, sucrer au goût, verser sur le fruit et servir avec de la crème ou du flan bouilli.

## Le devoir de l'heure

Nous constatons avec plaisir que la campagne vigoureuse entreprise par l'honorable M. Perron, pour la rénovation de l'industrie agricole en province de Québec, commence déjà à produire des fruits. On porte un intérêt plus vif aux multiples problèmes de l'agriculture; les cultivateurs ont l'esprit en éveil, ils sont plus confiants et paraissent en général bien disposés à seconder les efforts du ministre. On sent qu'on est à l'aurore d'une nouvelle ère agricole.

Nous n'essaierons point de résumer ici les nombreuses initiatives de l'honorable M. Perron et les progrès déjà réalisés dans différentes parties du domaine agricole. Le Bulletin de la Ferme les fait connaître au fur et à mesure qu'ils se produisent. Nous insisterons plutôt de nouveau sur la nécessité de la coopération pour couronner ces efforts et leur faire rendre ce que l'on est en droit d'en attendre: une prospérité accrue.

Longtemps la Fédérée a été isolée dans le champ de la coopération, en butte à une guerre sourde, à des attaques injustes de la part d'intérêts qu'elle contrecarrait. Ce temps d'épreuve est passée. C'est à peine aujourd'hui si ses plus ardents adversaires d'autrefois osent suggérer de timides modifications, pour se donner un semblant de victoire. On s'est rendu compte qu'on ne pouvait étouffer la coopération, pas plus que faire disparaître d'un trait de plume un organisme indispensable au succès même de l'œuvre entreprise.

Ceux qui en veulent quand même à la Fédérée, — sans doute parce qu'elle leur rappelle des souvenirs trop cuisants, — se contenteraient aujourd'hui d'une mutation ou transmutation en Centrale ou Provinciale, pour se donner un semblant de victoire. Changer le nom de la Coopérative Fédérée, ce serait, pour une simple satisfaction d'amour-propre, faire perdre le fruit des efforts considérables faits jusqu'ici pour la faire connaître, et rendre populaires, sous le nom de "Fédérée", les produits agricoles de la province de Québec, comme le beurre et le fromage. On ne change pas, comme cela, sans raison valable, une marque de commerce populaire et le nom d'une firme connue sur les grands marchés mondiaux.

Aussi bien, l'effort principal de l'honorable M. Perron se porte-t-il à grouper les produits, afin de mettre la Coopérative Fédérée en état d'augmenter la somme des bénéfices qu'elle rapporte aux cultivateurs. Le projet qu'il a conçu, remarquable autant par son ampleur que par son imposante simplicité, comporte l'organisation de tout un réseau de coopératives paroissiales qui, en groupant les achats et les ventes, par l'entremise des Régionales et de la Coopérative Fédérée, fera réaliser aux cultivateurs, d'un côté des économies, et de l'autre des bénéfices plus raisonnables. M. Perron n'a pas trouvé une recette nouvelle pour guérir les maux dont souffre, dans le Québec pas plus qu'ailleurs, et peut-être moins qu'ailleurs, l'industrie agricole. Il applique, au contraire, une médecine connue depuis assez longue date, mais que le patient se refuse à prendre régulièrement: la coopération. Rien d'autre. À la base de toute l'organisation, la coopérative locale ou paroissiale, créée par le capital des membres, assurée de leur loyal support, encouragée par le gouvernement. Puis, pour grouper et canaliser les efforts des coopératives d'une même région, la coopérative régionale, créée, elle, par le capital des coopératives paroissiales qui en seront les actionnaires, et encouragée toujours par les subsides du département; enfin, "pour faciliter la vente sur les grands marchés et pour coordonner les activités régionales dans le domaine commercial", une organisation centrale déjà existante, la Coopérative Fédérée.

C'est le devoir de tous ceux qui ont à cœur le progrès de l'agriculture d'aider à la réalisation de ce programme, dont dépend la prospérité future de la province.

Ce devoir, il incombe surtout aux principaux intéressés, les cultivateurs. Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, nous avons démontré que l'union des forces agricoles dans la coopération était la condition sine qua non du relèvement de l'agriculture et de son ascension dans l'économie nationale. Le cultivateur québécois paraît aujourd'hui se rendre mieux compte de l'évidence même de ce principe. La coopération est à la base de l'organisation économique et sociale du monde moderne. C'est un besoin des peuples contemporains, et un besoin tellement fondamental, que vouloir l'ignorer, c'est se condamner à l'infériorité sur le terrain économique. L'arbre solitaire a beau, dans la plaine, s'agripper au sol et tendre vers le ciel ses bras vigoureux, l'ouragan qui s'avance le brisera sans effort. Mais si, dans la forêt, il a pour s'appuyer d'autres racines et d'autres branches, l'ouragan peut passer, il courbera la tête sans doute, mais fort de la force qui l'entoure, de la force de tous, il résistera sans peine à celle des vents déchaînés. De même, le cultivateur isolé est victime de forces qu'il ne peut contrôler qu'en formant le faisceau coopératif rêvé par l'honorable M. Perron. Le devoir de l'heure, le voilà: réunir les efforts de chacun à ceux de tous, pour en former un tout compact, irrésistible.

## A lire et à méditer

Plusieurs, parmi nous, pourraient faire leur profit de ces réflexions d'un journal américain:

"La coopération est-elle payante pour le cultivateur? Sans doute qu'elle paye. Si elle n'a pas payé jusqu'ici, c'est qu'on n'a pas encore réalisé qu'elle est payante et parce qu'on n'a pas encore fait assez de coopération. Le plus tôt les cultivateurs américains réaliseront que la coopération est payante, le plus tôt ils uniront leurs intérêts et leur influence, le plus tôt leur position s'améliorera.

"L'un des principaux problèmes est celui de la mise sur le marché. Sous le système actuel, le cultivateur vend au prix fixé par d'autres, qui ne tiennent aucun compte du coût de production. Résultat: pertes fréquentes.

"Le seul moyen pour le cultivateur de contrôler le marché et d'obtenir de meilleurs prix, c'est la coopération, qui élimine les intermédiaires inutiles et permet de vendre directement du producteur au consommateur.

"Il n'y a aucune raison pour que cela ne soit pas, si seulement les cultivateurs voulaient s'unir dans des coopératives administrées sur un pied d'affaires, comme tout autre négociant.

Il nous a fait plaisir de lire, presque textuellement, dans ce journal, le Kansas Farmer, ce que nous n'avons cessé de prêcher depuis la fondation de la Coopérative Fédérée.

Ce qui est bon pour le cultivateur américain ne saurait être mauvais pour le cultivateur canadien.

Le jour où l'on comprendra plus généralement à la campagne ce que c'est que la coopération, ce jour-là la classe agricole sera satisfaite, car les prix payés pour les produits de la terre lui assureront une plus juste rétribution pour son travail et, par suite, une plus grande prospérité.

## Autrefois et Aujourd'hui

Il nous est tombé, l'autre jour, sous la main, un état de marché, qui date de 1871. Cela n'est pas d'hier, mais n'empêche que la comparaison que l'on peut en faire avec les états d'aujourd'hui est assez intéressante, non pas tant cependant à cause de la différence incommensurable entre les prix d'autrefois et les prix d'aujourd'hui, qu'au point de vue de la situation de ceux qui alimentent les marchés.

C'est ainsi que sur cette feuille du marché d'autrefois, nous voyons les pommes de terre marquées à vingt-cinq sous le minot, le porc frais à sept sous, le bœuf, à quatre, le mouton huit, un poulet 25 sous, et ainsi de suite. On croit rêver, n'est-ce pas?

Bien des raisons ont, sans doute, contribué à la hausse qui s'est produite depuis, mais nous pouvons dire que, depuis vingt ans, la Coopérative Fédérée a contribué pour une large part à faire obtenir aux cultivateurs de meilleurs prix pour leurs denrées. Ce sont les services rendus par la Coopérative Fédérée dans ce domaine qui ont préparé le terrain et rendu possible la fondation des coopératives paroissiales, en démontrant tout le bien que l'on peut réaliser par l'union coopérative des individus pour la mise sur le marché de leurs produits.

On parle de malaise agricole. C'est un fait pourtant qu'autrefois l'argent était beaucoup plus rare à la campagne qu'il ne l'est aujourd'hui. Autrefois, l'on ne comptait pas deux pianos dans les maisons de tout un comté, tandis qu'aujourd'hui il y en a des centaines dans chaque paroisse. Nous nous rappelons même en avoir vu un naguère dans l'humble camp de bois rond d'un colon. L'on déposait dessus, sans cérémonie, les ustensiles de cuisine. Autrefois, les bughies étaient rares dans une paroisse et seuls les fils de fortunés cultivateurs avaient le bonheur de faire une promenade, le dimanche, avec leur "blonde" dans cette voiture de luxe. Aujourd'hui, les automobiles sont plus nombreuses chez les cultivateurs que les voitures légères d'autrefois.

Ceci ne veut point dire qu'il n'y a pas malaise dans la classe agricole, mais simplement que ce malaise n'est pas si profond qu'il ne soit guérissable par la coopération sur une plus vaste échelle, qui permettra aux cultivateurs d'acheter à plus bas prix tout ce dont ils ont besoin pour l'exploitation de leurs terres et de vendre leurs produits à des prix plus rémunérateurs.

La coopération, voilà le remède, l'unique remède à une situation dont les cultivateurs se plaignent avec raison.

## NOTES

**L'Exposition**  
Kamouraska, l'un des plus nombreux que par la Militerie de Montm...

**Remise à fumi**  
doute, que le Mini  
struction de remise  
diminution de rend

**Les clôtures.**  
cause de beaucoup  
temps précieux. Il  
béton, qui ne pou  
d'entretien.

**Nouveau mod**  
inauguré un systè  
Ces photographies  
requête et au certi  
rendra plus facile

**La spéculation**  
échos de la baisse

Rien d'aussi i  
fait fortune, il y ex

La stabilité e  
bilité est la pierre f  
elle seule demeure  
strictement toute  
disponibles. Une  
ce, sur lequel on p

**Les jeunes a**  
mis sous abri ouv  
sommer. On dev  
leur permettre de  
premier veau.

Environ une  
à l'animal. On peu  
ce le blé d'Inde

Commencez  
n'en changez poi  
des différents ing

**Truies portie**

La Province de  
tières du type à  
Maritimes. La p  
tisses Yorkshire,  
d'Argenteuil. C  
porcs de boucher  
l'industrie anima  
ture ont chacun p

Treize charg  
tées dans le Québ  
beaucoup plus co  
demandes venant  
et des cercles de

**Fête du Sou**  
quittait le Min  
loyaux services,  
Fédérée.

Les employ  
voulu souligner  
banquet, que pr

Les organis  
M. Caron, dont  
borateur.

L'honorable  
un devoir d'assis  
qu'il conserve à  
Il insista sur la f  
tous les employé

Monsieur R  
que lui causait  
camarades qu'il  
vivement en rap  
ceux de ses délé  
zaine d'employé

Ceux qui o  
memoire de cett